



VOLLEY-BALL OUTDOOR

Règlement universitaire

Saison 2026-2027

Composition de la commission mixte nationale

Membres FF Volley-Ball

Sébastien GONÇALVES-MARTINS / Marie ROSCOUËT (Elus)

Axelle GUIGUET (Directrice technique nationale) ou son/ses représentants **Jean-François HOUDAYER et Bertrand LEYS.**

Adrien ISNARD et Sylvain LAUNOIS (Commission d'arbitrage)

Membres FF Sport U

Delphine REGEARD (Directrice nationale adjointe)

Samuel LEPUISSANT (Université de Rennes)

Entraîneur universitaire :

Thierry PLACETTE (Université de Grenoble)

Invités :

Véronique FRELAT (présidente CRO AURA)

Guillaume PAPIN (président CFO FFVolley)

Fabien CANTAMESSI (Université Paris-Panthéon-Assas)

Dominique HALLART (Université de Montpellier)

Marie JAUSSAUD (INSA Lyon)

Richard NEMETH (ENS Lyon)

Dominique ROLAND (Université Lyon 1)

COMPÉTITIONS NATIONALES 2026-2027

Championnat de France	Dates (Lieu)	Envoi des résultats	Envoi des candidatures d'arbitres
Beach-Volley	15-16-17 juin 2027 Calais (Hauts-de-France)	14 mai 2027	18 mai 2027
OPEN Snow Volley	04-05 février 2027 Courchevel (Auvergne-Rhône-Alpes)	15 janvier 2027 (Engagement des équipes intéressées)	

Table des matières

COMPÉTITIONS NATIONALES 2026-2027	2
BEACH VOLLEY.....	4
CHAMPIONNAT DE FRANCE.....	4
1 - INTRODUCTION.....	4
2 - DATE ET LIEU DU CHAMPIONNAT DE FRANCE	4
3 - FORMULE SPORTIVE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE.....	4
4 - DATE LIMITE DE RETOUR À LA DIRECTION NATIONALE DES RÉSULTATS DES INTER-LIGUES.....	4
5 - SYSTÈME DE QUALIFICATION.....	5
6 - FORFAITS	5
7 - RÈGLEMENTS SPORTIFS	6
8 - PROTOCOLE FORTES CHALEURS	9
9- TENUE.....	10
10 - ARBITRAGE	10
11 - DATE LIMITE DE RETOUR À LA DIRECTION NATIONALE DES CANDIDATURES D'ARBITRES	11
12- COMMISSION DES LITIGES.....	11
FORMATION D'ARBITRES	11
PROGRAMME INTERNATIONAL.....	12
EUSA :	12
FISU :	12
OPEN SNOW-VOLLEY.....	13
1 - DATE ET LIEU	13
2 - FORMULE SPORTIVE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE.....	13
3 - SYSTÈME D'INSCRIPTION	13
4 - RÈGLEMENT SPORTIF	13
5 - BALLON	14
6 - EQUIPEMENT DES JOUEURS	14
7 - RÈGLES DE JEU SPECIFIQUES DU SNOW-VOLLEY PROMOTIONNEL 4X4 MIXTE.....	14
PROGRAMME INTERNATIONAL.....	15
EUSA :	15
CONTACTS	16

BEACH VOLLEY CHAMPIONNAT DE FRANCE

NOUVEAUTÉ 2026-2027

1 - INTRODUCTION

Grâce au partenariat avec la FF Volley, et plus particulièrement avec la Commission Fédérale Outdoor, le Championnat de France Universitaire de Beach-Volley sera assimilé, à compter de 2027, à un tournoi « **Série 2** » du circuit fédéral. L'objectif est ainsi de permettre aux étudiants de capitaliser des points pour leur classement national.

2 - DATE ET LIEU DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

15-16-17 juin 2027
Calais (Hauts-de-France)

3 - FORMULE SPORTIVE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

- 24 équipes féminines et 24 équipes masculines.
- Le championnat se dispute par équipes de 2 joueurs ou 2 joueuses sans remplaçant.
Les doublettes peuvent intégrer une licence individuelle ou être composées de joueurs.euses de 2 AS différentes mais du **même site de ligue**.
- Les formats de jeu pourront être adaptés par la CMN en fonction de contingences locales, sportives ou sanitaires. Dans ce cas, l'information sera communiquée aux équipes lors de la réunion technique.

4 - DATE LIMITE DE RETOUR À LA DIRECTION NATIONALE DES RÉSULTATS DES INTER-LIGUES

14 mai 2027
Contact : gHubert@sport-u.com

5 - SYSTÈME DE QUALIFICATION

- Les Ligues sont responsables de l'organisation des phases d'**inter-ligues** qualificatives pour le championnat de France.
- Les ligues devront faire remonter à la FF Sport U nationale l'ensemble **du classement** avec les résultats.
- Des Wild Card peuvent être accordées aux joueurs de haut-niveau pour une qualification directe au championnat de France. Celles-ci sont attribuées dans le respect des quotas et après accord des directeurs.trices régionaux.ales de l'inter-ligues et in fine de la directrice nationale adjointe **avant la dernière phase qualificative.**

Répartition des quotas par inter-ligues :

QUOTAS	Inter-ligues IDF	Inter-ligues Nord-Est	Inter-ligues Centre-Ouest	Inter-ligues Sud-Est	Inter-ligues Sud-Ouest	La Réunion	La Polynésie
Filles	3	4	4	5	5	2	1
Garçons	3	4	4	5	5	2	1

En cas de quotas non utilisés, ceux-ci seront redistribués aux IL auxquelles appartiennent les champions du CFU n-1.

6 - FORFAITS

Pour répondre au trop grand nombre de forfaits intervenant peu de temps avant les championnats et mettant en péril leur organisation, la CMN a décidé ce qui suit :

- Forfait annoncé dans les 7 jours suivant la publication des qualifications : aucune sanction ;
- Forfait annoncé après ce délai et jusqu'à J-15 avant la compétition : rappel à l'ordre avec sursis ;
- Forfait annoncé **dans les 15 jours précédant le championnat** : amende de **500 €.**

En cas de récidive, l'AS pourra faire l'objet de sanctions supplémentaires selon [l'article 6.1 du Règlement Sportif de la FF Sport U](#)

7 - RÈGLEMENTS SPORTIFS

- Les rencontres seront disputées selon les règles officielles en vigueur du Beach Volley 🖱️ [ici](#).
- La Commission Mixte Nationale se réserve le droit de modifier le règlement technique.
- Les phases finales se dérouleront obligatoirement avec les ballons WILSON (partenariat FF Sport U - homologation FFVB).
Référence des ballons : WTH00020X+ Ballon officiel AVP.

7.1 1ère phase : Rois & Reines du Beach Volley U

7.1.1 Introduction

Objectifs de l'intégration de cette forme de jeu dans la compétition universitaire :

- Format de jeu contemporain, spectaculaire et ludique
- Formule qui permet un brassage et un pré-classement rapide des équipes

La forme Rois & Reines du Beach U est une variante du beach-volley où le terrain est divisé en un côté gagnant et un côté défi.

Ce jeu présente des différences substantielles avec le Beach-volley traditionnel 2 contre 2, avec plusieurs équipes actives simultanément et jouant selon des règles de temps dans une course à l'élimination lors d'échanges uniques.

7.1.2 Paramètres de la Compétition

Nombre d'Équipes Participantes

La compétition se déroulera avec la participation de 24 équipes par genre (6 poules de 4).

S'il y a moins d'équipes, la commission sportive décidera de l'aménagement adéquat du format de compétition (poules incomplètes ou poules à 5 équipes).

Têtes de Série

Les équipes seront pré-classées dans le Tableau selon les critères universitaires habituels :

- Points fédéraux FFVolley sur l'application AVS
- Classement au CFU beach-volley de l'année n-1
- Classement des Inter-Ligues universitaires de l'année universitaire en cours

Format de la Compétition / Règles du Jeu

Avant le début du jeu, un tirage au sort déterminera quelle équipe a l'avantage de commencer du côté Reine/Roi. Ce tirage au sort aura lieu juste avant le début du match.

Chaque équipe pioche une carte à jouer. L'équipe qui pioche la "Reine" ou le "Roi" commence du côté Reine/Roi et l'ordre de service est établi par l'ordre des cartes à jouer (de la plus haute à la plus basse) piochées par chaque équipe.

Pour la seconde manche de brassage, il n'y aura pas de tirage au sort. Les joueurs commenceront le jeu selon leur position dans le Classement par Points.

Si un joueur se blesse pendant le match, il peut être soigné à côté du terrain, mais le jeu continuera.

Jeu :

- Le jeu se déroule sur un terrain de beach-volley de taille réglementaire.
- Le côté défi est le côté où les équipes peuvent défier les "Reines" ou les "Rois". Lorsque les équipes gagnent l'échange sur ce côté, elles marquent un point, gagnent une place sur le côté Reine/Roi où elles remplacent l'équipe qui était de ce côté pendant l'échange et l'équipe remplacée retourne servir, en respectant l'ordre de service.
- Chaque échange commence par un service d'une équipe du côté défi.
- L'équipe qui sert peut décider quel joueur de l'équipe sert. Il n'y a pas d'ordre spécifique ni de limitation sur le nombre de fois où un joueur peut servir.
- Si l'équipe du côté Reine/Roi gagne l'échange, elle marque un point et reste sur le côté Reine/Roi.
- Si l'équipe du côté défi gagne l'échange, elle marque un point et prend la place du côté Reine/Roi.
- Si l'équipe du côté Reine/Roi perd l'échange, elle quitte le côté Reine/Roi et retourne du côté défi. Du côté défi, elle attend son tour pour jouer.
- Il y aura un maximum de huit secondes entre la fin d'un échange et le début d'un nouvel échange.
- Lorsqu'un échange commence, le jeu se déroule selon les règles habituelles du beach-volley.
- Les équipes ne peuvent pas prendre de temps mort pendant une manche, ni demander de vérification de marque, ni bénéficier d'un coach.

Points :

- Si une équipe du côté défi commet une erreur de service, un point est attribué à l'équipe du côté Reine/Roi.
- Lorsque deux équipes ont le même nombre de points à la fin d'une manche, l'équipe ayant marqué consécutivement le plus de points du côté Reine/Roi est considérée comme mieux classée. Si le nombre de points consécutivement marqués est également égal, c'est l'équipe ayant le second record de points consécutifs qui est la mieux classée. Si le second record de

points consécutivement marqués est également égal, l'équipe ayant marqué consécutivement le plus de points du côté Reine/Roi en premier est considérée comme mieux classée.

Dans le cas où ni l'une ni l'autre équipe n'est entrée du côté Reine/Roi pendant la durée de la manche, l'équipe qui a commencé avec un classement plus élevé basé sur le tirage au sort ou sur les résultats de la manche précédente sera considérée comme mieux classée.

La manche suivante dans un match commencera dans l'ordre du résultat de la manche précédente. L'équipe avec le plus de points commencera la manche suivante du côté Reine/Roi, l'équipe avec le deuxième nombre de points sera la première équipe défiante, l'équipe avec le troisième nombre de points sera la deuxième équipe à servir du côté défi, et ainsi de suite.

7.2 2ème phase : Phase de poule + tableau final

- Lors des phases de poules, en cas de matchs entre 2 équipes du même site de ligue, celui-ci sera joué en premier.
- Pour garantir l'équité et l'intérêt des phases de poules, le nombre d'équipes issues du même site de ligue sera limité à 2.
- Deux équipes s'étant déjà rencontrées au tour précédent ne pourront pas être placées dans la même poule.
- **Protocole de vérification de marque (BMP)** : deux BMP par équipe et par set sont autorisés.

7.3 Entraîneur / coaching

- **L'entraîneur.e** doit respecter les règles suivantes :
 - La présence d'un entraîneur détenteur d'une licence FFSU encadrant.e est acceptée dans l'aire de jeu pour tous les matchs.
 - Une fois un match commencé, l'entraîneur ne peut sortir de l'aire de jeu sans autorisation de l'arbitre. En cas de sortie, celle-ci est définitive.
 - L'entraîneur est présent au moment du tirage au sort. En cas d'utilisation d'une feuille de match officiel, il y est inscrit. Sa signature est obligatoire avant-match.
 - Après tirage au sort il est assis dans l'aire de repos de son équipe. Il ne peut plus participer à l'échauffement officiel mais peut communiquer librement avec son équipe.
 - Une fois le match commencé, l'entraîneur se tient assis du côté du terrain de son équipe.
 - Pendant le match, l'entraîneur ne pourra communiquer avec ses joueurs, sous quelque forme que ce soit, qu'aux temps morts

techniques, temps-morts équipes, entre les sets, et les interruptions de jeu exceptionnelles, sous peine de sanction. Les encouragements (applaudissements, « Bravo ! », « Allez allez ! ») sont autorisés. Aucune forme d'encouragement orientant le jeu (« Bon service », « Ballon suivant », « Continue comme ça » etc.), assimilée à du coaching, n'est tolérée.

→ Si l'arbitre constate que des encouragements sont codifiés pour coacher, l'entraîneur sera sanctionné.

→ Le temps mort équipe ne peut être demandé qu'à l'initiative du capitaine ou de l'entraîneur.

→ L'entraîneur ne peut pas être à l'origine d'une demande de vérification de marque. Si cela est avéré, la demande du joueur sera acceptée mais l'entraîneur sera sanctionné pour conduite incorrecte mineure.

→ L'arbitre sanctionne l'entraîneur selon la procédure utilisée pour les joueurs (avertissement pour retard de jeu, pénalisation pour retard de jeu, avertissement, pénalisation, expulsion, disqualification).

Suite à cela, si le coaching se fait depuis l'extérieur du terrain, après contrôle du coach-arbitre, la commission des litiges de la compétition sera saisie.

8 - PROTOCOLE FORTES CHALEURS

La commission des litiges peut seule décider du non-déroulement ou de l'arrêt de la compétition.

- Les conditions météorologiques permettant l'interruption d'une compétition sont :
 - le risque d'orage certifié par un organisme météorologique reconnu,
 - le vent constant supérieur à 70 Km/h,
 - la température ambiante est inférieure à 8 ° ou supérieure à 40°.
- En cas d'interruption, les matchs reprennent au score établi au moment de l'arrêt, indépendamment du temps d'arrêt.
- Les horaires des journées peuvent être aménagés avec une coupure en début d'après-midi sur décision de la commission des litiges si les conditions l'exigeaient (Ressenti atteignant les 40°C)
- Voici le protocole mis en place durant le tournoi :

Palier 1 - 30°C ressentis (Source Météo France) : 2 minutes entre les sets.
15 secondes pour servir - boisson autorisée pendant les switches.

Palier 2 - 33°C ressentis : Ajout d'un temps mort technique à 42 points et

tous les 15 points pour les sets joués en 15 points gagnants - 2 minutes en interset

Palier 3 : 36°C ressentis : 3 minutes en interset

9- TENUE

Uniformité des tenues par équipe (hommes : shorts et maillots numérotés / femmes : maillots de bain ou shorts ou leggings - brassières ou maillots numérotés). Les numéros de maillots doivent être d'une couleur nettement contrastée avec celle des maillots, distincts et compris entre 1 et 99.

Les tenues des compétitrices et compétiteurs doivent être en conformité avec [l'article 10 du règlement sportif général de la FF Sport U](#) :

10 - ARBITRAGE

- Les AS présentant **2 équipes ou plus**, féminines et masculines confondues, sur le Championnat de France Universitaire devront soumettre la candidature d'un arbitre CUA2 ou CUA3 de Beach Volley ou de Volley 6x6, **au plus tard le 18 mai 2027**.
- ⚠ Les arbitres devront faire acte de candidature auprès de la FF Sport U nationale après avoir fait valider leur demande auprès des Directeurs.trices de ligues (signature obligatoire) en remplissant la fiche d'arbitre disponible sur le site de la FF Sport U ➡ « [onglet Beach Volley](#) ».
- La CMN, sélectionnera dès le **19 mai 2027** son contingent d'arbitres.
- Pour des raisons d'organisation, aucune candidature ne sera acceptée après la date limite !
- A défaut de candidature d'arbitre **dans les délais**, l'Association Sportive devra s'acquitter, auprès de la FF Sport U, d'une participation **aux frais d'arbitrage s'élevant à 300 €**.
- Une prise en charge est prévue par la **ligue organisatrice** pour le déplacement, l'hébergement et la restauration. Le déplacement dans la mesure du possible s'effectuera avec l'équipe de rattachement. En cas d'impossibilité, l'organisation du déplacement et la prise en charge seront coordonnées par la FF Sport U nationale.

⚠ Cette règle ne s'applique pas aux Ligues Ultra-marines.

NOUVEAUTÉ 2026-2027

11 - DATE LIMITE DE RETOUR À LA DIRECTION NATIONALE DES CANDIDATURES D'ARBITRES

18 mai 2027

Contact : gghubert@sport-u.com

12- COMMISSION DES LITIGES

Une commission des litiges est constituée lors des phases finales (composition en règle 5.13 du règlement intérieur). Elle agit par délégation de pouvoirs de la CMN et a compétence à la fois pour les affaires sportives (d'ordre réglementaire) et les affaires disciplinaires. Elle prend toute décision urgente sur le champ, notamment pour permettre la poursuite des compétitions, l'appel n'étant pas suspensif.

FORMATION D'ARBITRES

Des actions de formations sont menées conjointement par la FF Sport U et la FF Volley :

- Sur le plan régional, à l'initiative des ligues.
Elles concernent les niveaux CUA1 et CUA2. Ces formations peuvent faire l'objet d'équivalences FF Volley dans le cadre de convention régionale avec les ligues de Volley.
- Sur le plan national, à l'occasion des finales du Championnat de France Universitaire des formations CUA3 seront organisées. Celles-ci sont réservées aux arbitres étudiants ayant obtenus le niveau CUA2 en Beach volley ou Volley 6X6.
- Les termes de la convention signée par la FF Sport U et la FF VOLLEY le **29 mars 2025 stipule :**

- Les arbitres FF SPORT U de Beach-volley au grade CUA 2 obtiendront par équivalence le grade d'arbitre de **Beach-Volley LIGUE** après demande faite au niveau de leur CRA.
- Les arbitres FFSU de Beach-volley au grade CUA 3 obtiendront par équivalence le grade d'arbitre de **Beach-Volley NATIONAL** après demande faite au niveau de la CFA.

PROGRAMME INTERNATIONAL

EUSA :

En **2027, les Championnats d'Europe** de Beach Volley se dérouleront à **Split (Croatie)** du 18 au 23 juillet 2027.

Les équipes féminines et masculines, championnes et vice-championnes de France 2026 se verront proposer de participer aux Championnats d'Europe.

FISU :

Le Beach Volley est au programme des Jeux Mondiaux Universitaires qui se dérouleront à CHUNGCHONG (Corée du Sud) du **01 au 12 août 2027**.

En cas de participation un chemin de sélection sera mis en œuvre par la FF Volley et la FFSU afin de déterminer la composition de.s équipe.s de France Universitaires. Des critères de niveau international seront pris en compte pour arrêter la composition des équipes de France universitaires.

OPEN SNOW-VOLLEY

1 - DATE ET LIEU

04-05 février 2027
Courchevel (Auvergne Rhône-Alpes)

2 - FORMULE SPORTIVE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

Tournoi promotionnel 4X4 mixte le 4 février 2027.

Tournoi de Snow Volley 3X3 filles et 3X3 garçons le 5 février 2027.

NB : possibilité de rester en station et de participer aux tournois FFVolley de Snow-Volley les 06 et 07 février 2027.

Les équipes peuvent intégrer une licence individuelle ou être composées de joueurs d'AS différentes mais du même site de ligue.

3 - SYSTÈME D'INSCRIPTION

Inscription en ligne sur le site  [My Sport U](#)

Sélectionner le sport « Snow volley ». La compétition s'intitule « Open de Snow volley ».

Fermeture des inscriptions le : 15 janvier 2027

15 janvier 2027
Inscription via les Ligues sport-U

4 - RÈGLEMENT SPORTIF

Principales règles de jeu du Snow-Volley :

- Terrain 16m x 8m - filet à 2m43 (hommes) ; 2m24 (femmes)
- Equipes de 3 joueurs sur le terrain plus 1 remplaçant maximum.
- Deux remplacements autorisés par set, libres.
- Rotation au service : tous les joueurs servent alternativement mais le même joueur ne peut pas servir une 2^{ème} fois à la suite après une rotation (afin

d'éviter que les remplacements ne soient utilisés à des fins exclusives de service).

- Tous les joueurs sont « avant ».
- La pénétration dans l'espace adverse est autorisée à condition de ne pas gêner l'adversaire.
- Format de jeu classique : sets de 15 points ; changement de camp tous les 5 points cumulés.

NB : le nombre de sets et de points sont à la discrétion de l'organisateur en fonction de la formule sportive retenue.

- Le coaching est autorisé. Chaque équipe a la possibilité d'être accompagnée d'un entraîneur, porteur d'une licence FF Sport U, identifié en début de compétition et présent au début de la rencontre.

5 - BALLON

Ballon de Snow-Volley **Mikasa SV335-V8** ou à défaut de Beach-Volley (**Mikasa VLS300 ou BV550C**).

6 - EQUIPEMENT DES JOUEURS

Chaussures de sport avec une bonne accroche sur neige : semelles crantées, ou crampons moulés ; pointes d'athlétisme **interdites**.

Tenue avec manches longues ou courtes, pantalon près du corps (les hommes peuvent porter un short par-dessus) ; gants, casquette, lunettes de soleil, et couvre-chef possible.

7 - RÈGLES DE JEU SPECIFIQUES DU SNOW-VOLLEY PROMOTIONNEL 4X4 MIXTE

- Filet à 2m35.
- Equipes mixtes de 4 joueurs sur le terrain plus 2 remplaçants maximum.
- Remplacements libres type « libéro ».
- Deux joueuses en permanence sur le terrain.
- Forfait à moins de 3 sur le terrain.

PROGRAMME INTERNATIONAL

EUSA :

Les **Jeux d'Hiver Universitaires Européens 2028** se dérouleront à Erzurum (Turquie) en janvier ou février 2028.

Les équipes féminines et masculines, championnes et vice-championnes de France 2027 se verront proposer de participer à ces Jeux d'hiver.

CONTACTS

FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT UNIVERSITAIRE
108 avenue de Fontainebleau - 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE

federation@sport-u.com
www.sport-u.com

Directrice nationale adjointe - Delphine REGEARD
dregeard@sport-u.com

Chargé de missions sports - Gaëtan HUBERT
ghubert@sport-u.com

